

REPUBLIQUE FRANCAISE CCAS DE CHAMBERY

Département de la Savoie

DECISION DE LA VICE-PRESIDENTE N° DDVP-2026-17

En application de l'article R123-21
du Code de l'Action Sociale et des Familles

CONTRAT CESSION EXPLOITATION SPECTACLE

La Vice-Présidente du CCAS de CHAMBERY,

Vu les articles R123-21 et R 123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu la délibération n°1.5 du 31 mai 2024 du Conseil d'administration donnant délégation de pouvoir au Président
et à la Vice-Présidente,

Considérant l'opportunité de faire intervenir un prestataire pour assurer une animation auprès des résidents de
l'EHPAD Les Charmilles,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} :

De conclure avec l'association ALPES CONCERT un contrat pour la représentation d'un spectacle au sein de
l'EHPAD Les Charmilles, qui se tient le 28 avril 2026, pour un montant de 250 €.

ARTICLE 2° :

La présente décision peut être contestée dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa
publication en déposant un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble. Le tribunal administratif peut
être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site www.telerecours.fr
Dans ce même délai, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Vice-Présidente
(par lettre avec Accusé Réception). Cette démarche suspend le délai de recours contentieux. Toutefois, ce
recours gracieux n'est pas suspensif de la présente décision et le silence de l'autorité territoriale gardé pendant
deux mois à compter de la réception de cette demande vaut rejet de celle-ci.

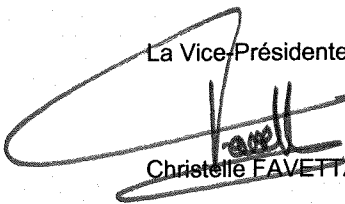
ARTICLE 3 :

La présente décision valant délibération sera soumise aux formalités prévues à l'article R123-22 du Code de
l'Action Sociale et des Familles.

Fait à Chambéry, le

25 FEV. 2026

La Vice-Présidente du CCAS


Christelle FAVETTA SIEYES

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DDVP-2026-17 ALPES CONCERT CONTRAT SPECTACLE LES CHARMILLES

Date de transmission de l'acte : 25/02/2026

Date de réception de l'accusé de
réception : 25/02/2026

Numéro de l'acte : 26_01006 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-267310050-20260223-26_01006-CC

Date de décision : 23/02/2026

Acte transmis par : Claudia DI CICCIO

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.4. Autres types de contrats
1.4.2. Convention et avenant (document contractuel)
1.4.2.3. Autres